

L'enseignement optionnel : EPS

Le volume horaire est de **3h** en plus des 2h obligatoires sur les 3 ans du cursus au lycée. Ces heures figureront dans l'emploi du temps de l'élève.

Cette option (donc **non obligatoire**) s'adresse aux élèves de lycée général et technologique (pas en section professionnelle). C'est un engagement pour les 3 ans de la scolarité au lycée avec comme finalité une **présentation à l'examen du baccalauréat**.



Les activités support sont principalement la **natation et le handball**, mais seront aussi accompagnées d'activités de découverte comme le judo, le relais en athlétisme et l'ultimate.

Il est donc recommandé d'avoir un niveau sportif conséquent (surtout en natation) ainsi qu'un niveau scolaire suffisant pour supporter la charge de travail et la fatigue supplémentaire.



Une sélection sera faite en fonction du nombre de demandes et de places disponibles. Les critères de sélection seront basés sur le niveau sportif, le niveau scolaire et la motivation. Cette inscription peut être remise en cause en cours d'année en fonction du travail, des résultats et du comportement.

A noter que cet enseignement n'est pas compatible avec d'autres enseignements optionnels : il faudra donc choisir.

